



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq, le mercredi 26 mars à dix-sept heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
20/03/2025

DATE D'AFFICHAGE
20/03/2025

Mme Sonia LAGARDE	Mme Tuilogona O'CONNOR
M. Jean-Pierre DELRIEU	M. Marc LE LEIZOUR
Mme Chantal BOUYE	Mme Anne-Christine CHIMENTI
M. Patrick GUILLON	Mme Kimberley BARONI
Mme Fabienne CHARDIGNY	M. Christophe DELIERE
M. Tristan DERYCKE	M. Michel DESMEUZES
Mme Diane BUI-DUYET	Mme Christine BELLET
M. Warren NAXUE	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
M. Marc ZEISEL	Mme Liliane CONDOUMY
Mme Pascale SERVENT	Mme Muriel GERMAIN
M. Michel FONGUE	M. Patrick SAKOUMORI
Mme Janine BAJON	Mme Christiane SARIDJAN
Mme Vaimoe ALBANESE	M. Daniel HINSCHBERGER
M. Nicolas BRIGNONE	Mme Magali MANUOHALALO
Mme Cindy PRALONG	M. Joseph BOANEMOA
M. Philippe BLAISE	M. Emmanuel BERART
Mme Naïa WATEOU	M. Bernard LAVANDIER
Mme Valérie LAROQUE	M. Jonas TAOFIFENUA
M. Christophe DELESSERT	
M. Alexandre MACHFUL	
M. Bruno CAPY	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	M. Makaokio FIHIPALAI	M. Claude CHARLOT
Nombre de présents	: 39	Mme Laurie HUMUNI	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER
Nombre de votants (12 procurations)	: 51	Mme Françoise SUVE	Mme Veylma FALAEAO
		Mme Isabelle LAFLEUR	M. Eric MELTESALE
		M. Luc BRUN	Mme Christine LE SAINT
		Mme Charlotte THAI AWE	Mme Jeanne POELLABAUER
		Mme Stéphanie PAIMAN	
		Mme Laurène CASSAGNE	

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

ONT VOTE CONTRE :

M. Joseph BOANEMOA de « Unité pays »

ABSTENTIONS :

M. Emmanuel BERART de « Générations Nouméa »

Mme Veylma FALAEAO et M. Jonas TAOFIFENUA de « Nouméa c'est vous »

DELIBERATION N°2025-246

relative à l'autorisation d'engagement et crédits de paiement du budget annexe primitif de la résidentialisation du secteur de N'Du pour l'exercice 2025

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 26 mars 2025

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2024-854 du 28 août 2024 portant création de la régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la résidentialisation du secteur de N'Du,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2024-1167 du 5 novembre 2024 portant création du budget annexe relatif à la résidentialisation du secteur de N'Du,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2025-162 du 4 mars 2025 relative au débat d'orientation budgétaire 2025,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation de la régie chargée de la résidentialisation du secteur de N'Du en sa séance du 17 mars 2025,

VU la note explicative de synthèse n° 2025/24 du 7 mars 2025,

La commission du budget et des finances (cbf) entendue en séance du 12 mars 2025

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Pour la mise en œuvre de la résidentialisation du secteur de N'Du pour l'exercice 2025, sont approuvées l'autorisation d'engagement et la répartition des crédits de paiement correspondants, telles que récapitulées dans le tableau ci-après :

AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT			
No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement	
		2025	2026
RESIDENTIALISATION DU SECTEUR DE N'DU	548 000 000	308 000 000	240 000 000

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
988-200012508-20250326-9062-DE-1-1
Réception par le Haut-commissariat : 28 mars 2025

Notification :

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 26 MARS 2025

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 28 mars 2025

Le secrétaire de séance,



Kimberley BARONI

Madame Kimberley BARONI

Le Maire,



SONIA LAGARDE

DESTINATAIRES :

- SUBD ADMINIS. SUD	1
- DF (dont TPS)	2
- DU	1
- MISE EN LIGNE	1

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

VILLE DE NOUMEA

POSTE COMPTABLE DE LA PROVINCE SUD

**BUDGET ANNEXE RELATIF A LA
RESIDENTIALISATION DU SECTEUR DE N'DU**

M 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2025

SOMMAIRE

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes

	Jointe	Sans objet
A - Eléments du bilan		
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	✓	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	✓	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	✓	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		✓
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		✓
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		✓
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		✓
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		✓
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		✓
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	✓	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	✓	
A4 - Etat des provisions		✓
A5 - Etalement des provisions		✓
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		✓
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		✓
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		✓
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		✓
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)		
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)		
A8 - Etat des charges transférées		
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	✓	
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		✓
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		✓
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		✓
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		✓
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		✓
B1.6 - Etat des engagements reçus		✓
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		✓
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	✓	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	✓	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		✓
C - Autres éléments d'informations		
C1 - Etat du personnel		✓
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		✓
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		✓
C3.2 - Liste des établissements publics créés		✓
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		✓
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		✓
D - Arrêté et signatures		
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes		✓
D - Arrêté et signatures	✓	

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)

A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement

A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)

A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ~~ou~~ sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec ~~ou~~ sans vote formel sur chacun des chapitres.

suivante :
.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont :

- ~~semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n°2012/1509 du 26 décembre 2012)

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

IV – Le présent budget a été voté.

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1~~
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	440 767 000	440 767 000
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		440 767 000	440 767 000

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	440 767 000	440 767 000
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		440 767 000	440 767 000

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	881 534 000	881 534 000
----------------------------	--------------------	--------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	110 828 000		333 767 000	333 767 000	333 767 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
	Total des dépenses de gestion courante	110 828 000		333 767 000	333 767 000	333 767 000
		110 828 000		333 767 000	333 767 000	333 767 000
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)			107 000 000	107 000 000	107 000 000
	<i>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</i>			107 000 000	107 000 000	107 000 000
	TOTAL	110 828 000		440 767 000	440 767 000	440 767 000

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	440 767 000

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION					
	Total des recettes de gestion courante					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
	Total des recettes réelles de fonctionnement					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	110 828 000		440 767 000	440 767 000	440 767 000
	<i>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</i>	110 828 000		440 767 000	440 767 000	440 767 000
	TOTAL	110 828 000		440 767 000	440 767 000	440 767 000

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	440 767 000

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	-333 767 000	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	110 828 000		440 767 000	440 767 000	440 767 000
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	110 828 000		440 767 000	440 767 000	440 767 000
	TOTAL	110 828 000		440 767 000	440 767 000	440 767 000

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	440 767 000

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	70 000 000		97 900 000	97 900 000	97 900 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	40 828 000		235 867 000	235 867 000	235 867 000
	Total des recettes d'équipement	110 828 000		333 767 000	333 767 000	333 767 000
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement				333 767 000	333 767 000
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)			107 000 000	107 000 000	107 000 000
	Total des recettes d'ordre d'investissement			107 000 000	107 000 000	107 000 000
	TOTAL				440 767 000	440 767 000

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	440 767 000

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	-333 767 000

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	333 767 000		333 767 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
71	PRODUCTION STOCKEE		107 000 000	
	Dépenses de fonctionnement - Total	333 767 000	107 000 000	440 767 000

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	440 767 000
--	--------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Total des opérations d'équipement			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
3...	Stocks		440 767 000	440 767 000
	Dépenses d'investissement - Total		440 767 000	440 767 000

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	440 767 000
---	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
71	PRODUCTION STOCKEE		440 767 000	440 767 000
	Recettes de fonctionnement - Total		440 767 000	440 767 000

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	440 767 000
--	---	--------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	97 900 000		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	235 867 000		
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
3...	Stocks		107 000 000	107 000 000
	Recettes d'investissement - Total	333 767 000	107 000 000	440 767 000

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
-----------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	440 767 000
---	---	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	110 828 000	333 767 000	333 767 000
6015	Terrains à aménager	107 000 000	10 725 000	10 725 000
6045	Achats d'études prestations de services (terrains à aménager)	3 620 000	6 042 000	6 042 000
605	Achat de matériel équipements et travaux	85 000	308 000 000	308 000 000
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	123 000	9 000 000	9 000 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		110 828 000	333 767 000	333 767 000

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		110 828 000	333 767 000	333 767 000
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)		107 000 000	107 000 000
7133	Variation des en cours de production de biens		107 000 000	107 000 000
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			107 000 000	107 000 000
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			107 000 000	107 000 000
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		110 828 000	440 767 000	440 767 000

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	440 767 000

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	110 828 000	440 767 000	440 767 000
7133	Variation des en cours de production de biens	110 828 000		
71355	Variation des stocks de terrains aménagés		440 767 000	440 767 000
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		110 828 000	440 767 000	440 767 000
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		110 828 000	440 767 000	440 767 000

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	440 767 000

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement			
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
	Total des dépenses financières			
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)</i>	110 828 000	440 767 000	440 767 000
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	110 828 000	440 767 000	440 767 000
3351	<i>Terrains</i>	107 000 000		
3354	<i>Etudes</i>	3 620 000		
3555	<i>Terrains aménagés</i>	208 000	440 767 000	440 767 000
	<i>Charges transférées (9)</i>			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	110 828 000	440 767 000	440 767 000
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		110 828 000	440 767 000	440 767 000

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	440 767 000

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	70 000 000	97 900 000	97 900 000
1321	SUBVENTION D EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT ET ETABLISSEMENT NATIONAUX	70 000 000	97 900 000	97 900 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	40 828 000	235 867 000	235 867 000
168748	Autres dettes autres communes	40 828 000	235 867 000	235 867 000
Total des recettes d'équipement		110 828 000	333 767 000	333 767 000
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
Total des recettes financières				
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		110 828 000	333 767 000	333 767 000

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)</i>		107 000 000	107 000 000
3351	<i>Terrains</i>		107 000 000	107 000 000
L DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNE			107 000 000	107 000 000

TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		107 000 000	107 000 000
-----------------------------------	--	--------------------	--------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	110 828 000	440 767 000	440 767 000
---	--------------------	--------------------	--------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
-----------------------------------	---

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
---	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	440 767 000
---	---	--------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° :... (1)

LIBELLE : ...

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
...						
204	Subventions d'équipement versées					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affect.					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
...		
16	Emprunts et dettes assimilées	
...		
20	Immobilisations incorporelles	
...		
204	Subventions d'équipement versées	
...		
21	Immobilisations corporelles	
...		
22	Immobilisations reçues en affectation	
...		
23	Immobilisations en cours	
...		
	Autres	
...		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0	1	2	3	4
---------	-------------------------------	---	---	---	---	---

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles						
- Equipements municipaux (2)						
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre	440 767 000					
Total dépenses de l'exercice	440 767 000					
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	440 767 000					

RECETTES

Total recettes de l'exercice	342 867 000					
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes d'investissement	342 867 000					

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	117 725 000					
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	117 725 000					

RECETTES

Total recettes de l'exercice	440 767 000					
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes de fonctionnement	440 767 000					

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	5	6	7	8	9	TOTAL
---------	---	---	---	---	---	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Dépenses réelles						
- Equipements municipaux (2)						
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre						440 767 000
Total dépenses de l'exercice						440 767 000
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement						440 767 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	97 900 000					440 767 000
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes d'investissement	97 900 000					440 767 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	317 000 000			6 042 000		440 767 000
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	317 000 000			6 042 000		440 767 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice						440 767 000
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes de fonctionnement						440 767 000

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0	1	2	3	4
---------	---------	-------------------------------	---	---	---	---	---

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		440 767 000					
Dépenses réelles							
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>440 767 000</i>					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	440 767 000					

RECETTES

Total recettes d'investissement		342 867 000					
Recettes réelles		235 867 000					
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	235 867 000					
Opérations pour compte de tiers							
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>107 000 000</i>					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	107 000 000					

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	5	6	7	8	9	TOTAL
---------	---------	---	---	---	---	---	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Total dépenses d'investissement							440 767 000
Dépenses réelles							
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
<i>Dépenses d'ordre</i>							<i>440 767 000</i>
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						440 767 000

RECETTES

Total recettes d'investissement		97 900 000					440 767 000
Recettes réelles		97 900 000					333 767 000
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES	97 900 000					97 900 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						235 867 000
Opérations pour compte de tiers							
<i>Recettes d'ordre</i>							<i>107 000 000</i>
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						107 000 000

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0	1	2	3	4
---------	---------	-------------------------------	---	---	---	---	---

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses fonctionnement		117 725 000					
Dépenses réelles		10 725 000					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 725 000					
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>107 000 000</i>					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	107 000 000					

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		440 767 000					
Recettes réelles							
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>440 767 000</i>					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	440 767 000					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	5	6	7	8	9	TOTAL
---------	---------	---	---	---	---	---	-------

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses fonctionnement		317 000 000				6 042 000	440 767 000
Dépenses réelles		317 000 000				6 042 000	333 767 000
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	317 000 000				6 042 000	333 767 000
<i>Dépenses d'ordre</i>							<i>107 000 000</i>
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						107 000 000

RECETTES

Total recettes de fonctionnement							440 767 000
Recettes réelles							
<i>Recettes d'ordre</i>							<i>440 767 000</i>
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						440 767 000

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	2	3	4	Total
	DEPENSES (2)	117 725 000				117 725 000
	Dépenses de l'exercice	117 725 000				117 725 000
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 725 000				10 725 000
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	107 000 000				107 000 000
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	440 767 000				440 767 000
	Recettes de l'exercice	440 767 000				440 767 000
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	440 767 000				440 767 000
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	323 042 000				323 042 000

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administration générale de la collectivité	21	22	23	24	25	26	41	48
DEPENSES (2)										
Dépenses de l'exercice										
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL									
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)										
Recettes de l'exercice										
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
Restes à réaliser - reports										
SOLDES (2)										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1

(1)	Libellé	11	12	Total
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice			
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110	111	112	113	114
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2

(1)	Libellé	20	21	22	23	24	25	Total
DEPENSES (2)								
Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL							
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)								
Recettes de l'exercice								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)								

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211	212	213	251	252	253	254	255
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3

(1)	Libellé	30	31	32	33	Total
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311	312	313	314	321	322	323	324
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4

(1)	Libellé	40	41	42	Total
DEPENSES (2)					
Dépenses de l'exercice					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411	412	413	414	415	421	422	423
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5

(1)	Libellé	51	52	Total
	DEPENSES (2)		317 000 000	317 000 000
	Dépenses de l'exercice		317 000 000	317 000 000
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		317 000 000	317 000 000
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice			
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)		-317 000 000	-317 000 000

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510	511	512	520	521	522	523 Actions en faveur des personnes en difficulté	524
	DEPENSES (2)							317 000 000	
	Dépenses de l'exercice							317 000 000	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL							317 000 000	
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)							-317 000 000	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6

(1)	Libellé	60	61	62	63	64	Total
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice						
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7

(1)	Libellé	70	71	72	73	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8

(1)	Libellé	81	82	83	Total
	DEPENSES (2)		6 042 000		6 042 000
	Dépenses de l'exercice		6 042 000		6 042 000
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		6 042 000		6 042 000
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)		-6 042 000		-6 042 000

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8

		810	811 Eau et assainissement	812	813	814	815	816
DEPENSES (2)								
Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL							
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)								
Recettes de l'exercice								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)								

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous-fonction 83			
		820	821	822 Voirie communale et routes	823	824	830	831	832	833
	DEPENSES (2)			6 042 000						
	Dépenses de l'exercice			6 042 000						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			6 042 000						
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)			-6 042 000						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9

(1)	Libellé	90	91	92	93	94	95	96	Total
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	2	3	4	Total
	DEPENSES (2)	440 767 000				440 767 000
	Dépenses de l'exercice	440 767 000				440 767 000
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	440 767 000				440 767 000
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	342 867 000				342 867 000
	Recettes de l'exercice	342 867 000				342 867 000
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	107 000 000				107 000 000
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	235 867 000				235 867 000
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-97 900 000				-97 900 000

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administration générale de la collectivité	21	22	23	24	25	26	41	48
	DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1

(1)	Libellé	11	12	Total
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110	111	112	113	114
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2

(1)	Libellé	20	21	22	23	24	25	Total
	DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice							
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
	Opérations d'équipement							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice							
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211	212	213	251	252	253	254	255
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3

(1)	Libellé	30	31	32	33	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311	312	313	314	321	322	323	324
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4

(1)	Libellé	40	41	42	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice				
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411	412	413	414	415	421	422	423
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5

(1)	Libellé	51	52	Total
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)		97 900 000	97 900 000
	Recettes de l'exercice		97 900 000	97 900 000
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES		97 900 000	97 900 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)		97 900 000	97 900 000

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510	511	512	520	521	522	523 Actions en faveur des personnes en difficulté	524
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES							97 900 000	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)								97 900 000	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6

(1)	Libellé	60	61	62	63	64	Total
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice						
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice						
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7

(1)	Libellé	70	71	72	73	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8

(1)	Libellé	81	82	83	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice				
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810	811 Eau et assainissement	812	813	814	815	816
	DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice							
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
	Opérations d'équipement							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice							
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous-fonction 83			
		820	821	822 Voirie communale et routes	823	824	830	831	832	833
	DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9

(1)	Libellé	90	91	92	93	94	95	96	Total
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les dettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles					

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	
Ressources propres disponibles (IV)	
Solde (V = IV-II)(6)	

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT- DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
68	DOTATIONS PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (3)	
Total des dépenses réelles		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
Dotation et participations reçues		
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
78	REPRISES PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (3)	
Total des recettes réelles		
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT- DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Aquisitions d'immobilisations	
	Opération d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	
	Opération pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotation et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
	Opération pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	
021	VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : [...] Intitulé de l'opération :				Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
[...] (5)				
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)				
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2025	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2025)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2025) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025 (2)	Restes à financer de l'exercice 2026	Restes à financer (exercices au delà de 2026)
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2025	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2025)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2025) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025 (2)	Restes à financer de l'exercice 2026	Restes à financer (exercices au delà de 2026)
Dépenses	530 271 500	17 728 500	548 000 000		308 000 000	240 000 000	
81 2024 5 RESIDENTIALISATION DU SECTEUR DE NDU	530 271 500	17 728 500	548 000 000		308 000 000	240 000 000	
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

* 162001 TRESORERIE DE LA PROVINCE SUD

EXERCICE - 2024 -

BALANCE GENERALE DES COMPTES

Collectivité 106 : BA LOTISSEMENT N'DU NOUMEA

Numero de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes
		D = Debits C = Credits	Debits	Credits	Debits	Credits	Debits	Credits	D = Debits C = Credits
1321	Subventions d'équipement non					76 950 000		76 950 000	76 950 000 C
168748	Autres communes				A 2 591 800	32 641 800	2 591 800	32 641 800	30 050 000 C
	Total Cl.1		0	0	2 591 800	109 591 800	2 591 800	109 591 800	0 D 107 000 000 C
3351	Travaux en cours - Terrains				107 000 000		107 000 000		107 000 000 D
	Total Cl.3		0	0	107 000 000	0	107 000 000	0	107 000 000 D 0 C
4011	Fournisseurs - Exercice courant		107 000 000	107 000 000			107 000 000	107 000 000	0 D
4041	Fournisseurs d'immobilisations - Exercice		107 000 000	107 000 000			107 000 000	107 000 000	0 D
4411	Etat et autres collectivités publiques -		76 950 000				76 950 000		76 950 000 D
44342	Opérations particulières avec les		32 641 800	32 641 800			32 641 800	32 641 800	0 D
4516	Compte de rattachement		30 050 000	107 000 000			30 050 000	107 000 000	76 950 000 C
46721	Debiteurs divers - Exercice courant		107 000 000	107 000 000			107 000 000	107 000 000	0 D
	Total Cl.4		460 641 800	460 641 800	0	0	460 641 800	460 641 800	76 950 000 D 76 950 000 C
580	Opérations d'ordre budgétaires		107 000 000	107 000 000			107 000 000	107 000 000	0 D
	Total Cl.5		107 000 000	107 000 000	0	0	107 000 000	107 000 000	0 D 0 C
6015	Achats stockés-Terrains à aménager				107 000 000		107 000 000		107 000 000 D
	Total Cl.6		0	0	107 000 000	0	107 000 000	0	107 000 000 D 0 C
7133	Variation des en-cours de production de					107 000 000		107 000 000	107 000 000 C
	Total Cl.7		0	0	0	107 000 000	0	107 000 000	0 D 107 000 000 C
	Total General		567 641 800	567 641 800	216 591 800	216 591 800	784 233 600	784 233 600	290 950 000 D 290 950 000 C

SETTA Abderrahmane
Adjoint du trésorier de la Province SUD
Inspecteur des Finances Publiques
Par Procuration

IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

M. Jean-Pierre DELRIEU	Mme Janine BAJON
Mme Chantal BOUYE	Mme Vaimoé ALBANESE
M. Patrick GUILLON	Mme Isabelle LAFLEUR
Mme Fabienne CHARDIGNY	M. Nicolas BRIGNONE
M. Tristan DERYCKE	Mme Cindy PRALONG
Mme Diane BUI-DUYET	M. Philippe BLAISE
M. Warren NAXUE	Mme Naïa WATEOU
Mme Françoise SUVE	M. Luc BRUN
M. Marc ZEISEL	Mme Valérie LAROQUE
Mme Pascale SERVENT	M. Christophe DELESSERT
M. Michel FONGUE	Mme Charlotte THAI AWE

IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Stéphanie PAIMAN	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
M. Alexandre MACHFUL	Mme Liliane CONDOUMY
M. Bruno CAPY	M. Claude CHARLOT
Mme Tuilogona O'CONNOR	Mme Muriel GERMAIN
M. Marc LE LEIZOUR	M. Makaokio FIHIPALAI
Mme Anne-Christine CHIMENTI	M. Patrick SAKOUMORI
Mme Kimberley BARONI	Mme Christiane SARIDJAN
M. Christophe DELIERE	M. Daniel HINSCHBERGER
Mme Laurène CASSAGNE	Mme Magali MANUOHALALO
M. Michel DESMEUZES	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER
Mme Christine BELLET	M. Joseph BOANEMOA

IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Laurie HUMUNI	Mme Christine LE SAINT
Mme Veylma FALAE0	M. Bernard LAVANDIER
M. Emmanuel BERART	Mme Jeanne POELLABAUER
M. Eric MELTESALE	M. Jonas TAOFIFENUA

Nombre de membres en exercice	53
Nombre de membres présents	39
Nombre de suffrages exprimés	48
VOTES :	
Pour	47
Contre	1
Abstention	3

Date de convocation : 20 mars 2025

Présenté par Madame Sonia LAGARDE, maire de la ville de Nouméa.

A Nouméa, le 28 MAR. 2025

La secrétaire de séance,


Kimberley BARONI



Le Maire,



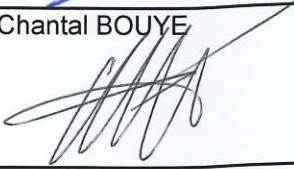


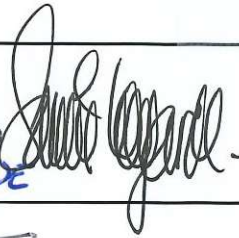


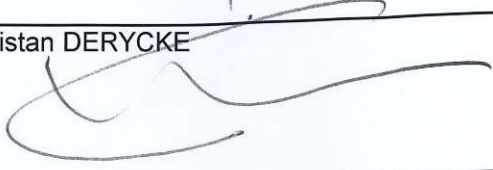

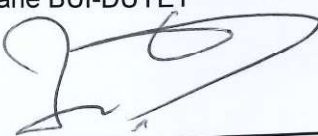


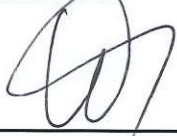

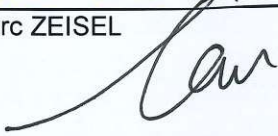

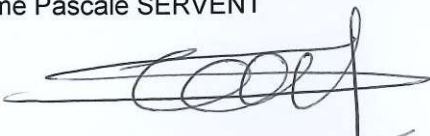
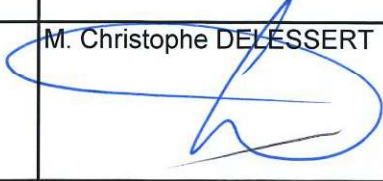
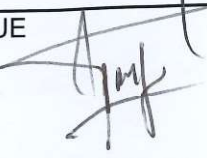

Sonia LAGARDE

Délibéré par le conseil municipal, réuni en séance publique à Nouméa, le 26 mars 2025.

Certifié exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission de la présente délibération au commissaire délégué de la République pour la province Sud, le 28 MAR. 2025 et de la publication par voie électronique, le 28 MAR. 2025

Les membres du conseil municipal

IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

M. Jean-Pierre DELRIEU 	Mme Janine BAJON 
Mme Chantal BOUYE 	Mme Vaimoé ALBANESE 
M. Patrick GUILLON 	Mme Isabelle LAFLEUR ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>Mme Sonia LAGARDE</i> 
Mme Fabienne CHARDIGNY 	M. Nicolas BRIGNONE 
M. Tristan DERYCKE 	Mme Cindy PRALONG 
Mme Diane BUI-DUYET 	M. Philippe BLAISE 
M. Warren NAXUE 	Mme Naïa WATEOU 
Mme Françoise SUVE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>Mme Naïa WATEOU</i>	M. Luc BRUN ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Tristan DERYCKE</i> 
M. Marc ZEISEL 	Mme Valérie LAROQUE 
Mme Pascale SERVENT 	M. Christophe DELESSERT 
M. Michel FONGUE 	Mme Charlotte THAI AWE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>Mme Chantal BOUYE</i>

IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Stéphanie PAIMAN ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>Mme Pascale SERVENT</i>	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
M. Alexandre MACHFUL	Mme Liliane CONDOUMY
M. Bruno CAPY	M. Claude CHARLOT ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Marc LE LEZOUR</i>
Mme Tuilogona O'CONNOR	Mme Muriel GERMAIN
M. Marc LE LEZOUR	M. Makaokio FIHIPALAI ABSENT
Mme Anne-Christine CHIMENTI	M. Patrick SAKOUMORI
Mme Kimberley BARONI	Mme Christiane SARIDJAN
M. Christophe DELIERE	M. Daniel HINSCHBERGER
Mme Laurène CASSAGNE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>Mme Fabienne CHARDIENY</i>	Mme Magali MANUOHALALO <i>M. Namdhalalo</i>
M. Michel DESMEUZES	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>Mme Magali MANUOHALALO</i>
Mme Christine BELLET	M. Joseph BOANEMOA A VOTE CONTRE

IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

<p>Mme Laurie HUMUNI</p> <p>ABSENTE</p>	<p>Mme Christine LE SAINT</p> <p>ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>Mme Anne-Christine CHIMENTI</i></p>
<p>Mme Veylma FALAEO</p> <p>ABSTENTION</p> <p>ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Jonas TAOFIFENUA</i></p>	<p>M. Bernard LAVANDIER</p> <p><i>[Signature]</i></p>
<p>M. Emmanuel BERART</p> <p>ABSTENTION</p>	<p>Mme Jeanne POELLABAUER</p> <p>ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Patrick SAKOURMOR</i></p>
<p>M. Eric MELTESALE</p> <p>ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Michel FONGUE</i></p>	<p>M. Jonas TAOFIFENUA</p> <p>ABSTENTION</p>

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET Budget annexe primitif relatif à la résidentialisation du secteur de N'Du pour l'exercice 2025

P.J. - 2 projets de délibération
 - 1 annexe

1. LA VUE D'ENSEMBLE

Le budget annexe primitif de la résidentialisation du secteur de N'Du pour l'exercice 2025 est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 881 534 000 francs CFP, se répartissant de la manière suivante :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
SECTION D'EXPLOITATION			
Aménagement de terrains	10 725 000	Opérations d'ordre	440 767 000
Frais d'études	6 042 000		
Travaux de VRD	308 000 000		
Frais accessoires	9 000 000		
Opérations d'ordre	107 000 000		
Total section	440 767 000	Total section	440 767 000
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Opérations d'ordre	440 767 000	Subvention d'investissement	97 900 000
		Avance du budget principal	235 867 000
		Opérations d'ordre	107 000 000
Total section	440 767 000	Total section	440 767 000
TOTAL DU BUDGET	881 534 000	TOTAL DU BUDGET	881 534 000

Pour rappel, l'opération se caractérise par sa finalité de production de biens destinés à la revente qui se déroule en deux étapes : la viabilisation des lots puis leur vente.

Par principe, le besoin de financement du budget annexe est temporaire, dans l'attente de la vente des lots viabilisés. L'opération doit donc être financée par des ressources temporaires : avances du budget principal et subventions.

Par souci de clarté dans la présentation, seules les opérations nouvelles et réelles feront l'objet d'un commentaire. Les restes à réaliser ainsi que les opérations d'ordre seront formalisés dans un tableau synthétique en fin de note.

2. LES PROPOSITIONS

A. EN SECTION D'EXPLOITATION

Pour 2025, les charges constitutives du coût de production s'élèvent à 333 767 000 francs CFP, comprenant :

- des frais d'études	:	6 042 000 F
- des frais accessoires	:	9 000 000 F
- des travaux de VRD	:	308 000 000 F
- des aménagements de terrain	:	10 725 000 F

Un complément d'aménagements de la parcelle de terrain à aménager provenant du budget principal pour la réalisation du projet doit être intégré au présent budget annexe à hauteur de 10 725 000 francs CFP, portant la valeur du terrain transférée à 117 725 000 francs CFP.

B. EN SECTION D'INVESTISSEMENT

En recettes d'investissement, le besoin de financement du budget annexe pour l'exercice 2024 est financé par :

- la participation de l'Etat au titre de l'opération « Aménagement du quartier de N'Du » au titre du Fonds Communal de Développement, d'un montant de 97 900 000 francs CFP,
- une avance du budget principal d'un montant de 235 867 000 francs CFP, dans l'attente de la vente des lots viabilisés.

3. L'AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Pour 2025, la situation de l'autorisation d'engagement pour la mise en œuvre du projet de résidentialisation du secteur de N'Du s'établit comme suit :

AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT			
No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement	
		2025	2026
RESIDENTIALISATION DU SECTEUR DE N'DU	548 000 000	308 000 000	240 000 000

4. LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre de section à section de l'exercice 2025 (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) sont récapitulées ci-dessous. Il s'agit essentiellement des écritures relatives aux stocks pour retracer la constitution du stock de terrains aménagés, puis la vente de ces stocks.

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
Produits finis, terrains aménagé	040	355	440 767 000	042	71355	440 767 000
Variation des encours de production, stock initial	042	7133	107 000 000	040	3351	107 000 000
	TOTAL		547 767 000	TOTAL		547 767 000

5. CONCLUSION

Le budget annexe primitif de la résidentialisation du secteur de N'Du pour l'exercice 2025 s'élève donc en recettes et en dépenses à la somme de 881 534 000 francs CFP.

Les travaux de réaménagement des voiries, des réseaux et de l'éclairage public seront engagés pour la réhabilitation du quartier de N'Du dans la perspective de céder les parcelles aux habitants sur site.

Tel est l'objet des deux projets de délibération ci-joints que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa le 7 mars 2025



Le Maire,

Sonia Lagarde
Sonia LAGARDE

